Le 13 janvier 2023

Communiqué de presse

La CCI Paris Ile-de-France quittera son siège historique de l'Hôtel Potocki à l'été 2025.

Elle s'installera dans son nouveau siège des rues Jouhaux-Toudic (10ème arrondissement, Paris).

L'Assemblée générale de la CCI Paris Ile-de-France réunie le 13 octobre 2022 a approuvé la signature d'un bail emphytéotique pour l'avenir de son siège historique et désigné la société Kaufman & Broad, associée au fond OSAE Partners, lauréate de la consultation. Ce bail emphytéotique est apparu comme la solution la plus opportune dans le cadre de sa stratégie patrimoniale. La CCI Paris Ile-de-France conservera dans la durée son lien de pleine propriété avec ce bâtiment où s'est construite depuis un siècle son histoire. Ce bail a été signé par Dominique Restino, président de la CCI Paris Ile-de-France le 20 décembre 2022, pour une durée de 80 ans.

Avec la signature de ce bail, la CCI Paris Ile-de-France poursuit son processus de transformation et s'inscrit pleinement dans le cadre de sa mission de service public des entreprises franciliennes : « *favoriser la transversalité et l'agilité dans un lieu fédérateur ancré dans le 21ème siècle, tel est le sens de ce projet* » insiste Dominique Restino.

Le regroupement, à l'été 2025, des services dans un nouveau siège permettra une meilleure synergie dans les actions au service des entreprises et de la formation dans un bâtiment réaménagé de la CCI Paris Ile-de-France adapté aux nouveaux usages collaboratifs.

Relations presse :
Service de presse – 06 20 52 03 98 – servicedepresse@cci-paris-idf.fr
Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France
27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - Espace presse